



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 septembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 27 septembre 2010

AVENANT DE TRANSFERT DE L'ACCORD
CADRE POUR L'ACHAT DE PAPIER A USAGE
DES IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
28 septembre 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Annick DEFAYE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Christophe POIRIER
- Delphine PAGE donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Josiane METAYER
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Aurélien MANSART
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

**LOGISTIQUE ET MOYENS
GENERAUX**

**AVENANT DE TRANSFERT DE L'ACCORD CADRE POUR L'ACHAT
DE PAPIER A USAGE DES IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Considérant que le contrat d'accord-cadre passé pour la Ville de Niort par la Communauté d'Agglomération de Niort agissant en tant que coordonnateur du groupement de commande, a été notifié à la SA DACTYL BURO DU CENTRE, 2 avenue de la prospective, 18000 BOURGES, SIREN 563 720 374, le 15 décembre 2009 ;

Considérant que par acte sous seing privé en date du 1^{er} juillet 2010, les fonds de commerce « papeterie » de l'entreprise, ont été cédés à la SAS DACTYL BURO OFFICE, constituée en juin 2010 ;

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Accepter le transfert du contrat de la SA DACTYL BURO DU CENTRE à la SAS DACTYL BURO OFFICE.
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant matérialisant ce transfert, sans incidence financière.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL